

Web et courriel

adresse électronique

sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ DR Centre	Emmanuelle SALAZAR DR Franche-Comté
Denis MAZAUD Angers	

Délégués du personnel

Chantal LENOIR Véronique LOISON Centre d'Angers	Maryse SERVANT Walter PERSELLO Centre de Valbonne
Anne FONTAINE DR Réunion	Patrick EVEN DR Bretagne
Véronique JACQUAT DR Lorraine	Maud BÉRAUD DR Centre

Élus & représentants au CE

Didier CHÉREL Anne POMART Centre de Valbonne	Laurence MÉCHIN
--	-----------------

Stéphane LECOINTE DR Bretagne	Thérèse GIORDANO Centre de Paris
----------------------------------	-------------------------------------

Catherine GUIMARD DR Centre	Joël GOARIN Centre d'Angers
--------------------------------	--------------------------------

Michel CAIREY-REMONNAY
DR Franche-Comté

Ackli ASSAL DR Picardie	Emmanuel DAVID DR Midi-Pyrénées
----------------------------	------------------------------------

Représentant au CA

André TUEUX
DR PACA

Bulletin d'information aux
personnels de l'ADEME

N°69

30 mai 2013

Flash Info



Syndicat national de l'environnement

Risques liés au démarrage d'OSCARH en fin de semaine

Suite à la consultation du comité d'entreprise, mardi dernier, sur le démarrage du logiciel OSCARH, nous attirons l'attention des salariés sur l'absence de garantie de confidentialité de cet outil informatique.

OscarH va rassembler beaucoup plus d'informations personnelles et de la vie privée des Adémiens que les outils précédents (EIA, salaires, handicap, temps de travail, sanctions disciplinaires, contrat de travail, formation hors du temps de travail, situation de famille...).

A priori, seuls vous et votre supérieur hiérarchique devraient pouvoir les consulter.

Or, nous savons que déjà, sur les logiciels actuels (temptation...), des hiérarchiques transmettent leur codes d'accès à des tiers pour se décharger de certaines tâches (validations...)

Malgré nos demandes répétées, nous n'avons pas obtenu de garantie que les hiérarchiques ne puissent pas donner les codes d'accès d'OscarH à quiconque.

Le Syndicat National de l'Environnement (SNE-FSU) a demandé qu'un document signé de la direction définisse le contenu de l'outil et son mode de fonctionnement afin de garantir le respect de la vie privée des Adémiens. Il devrait comporter :

- la définition de chaque fonction de l'outil, des informations qu'il contient ;
- qui (hiérarchiques, agents à la DRH...) aura accès à quelles fonctions et quelles informations ;
- l'interdiction pour les hiérarchiques de déléguer leurs codes d'accès personnels à des tiers sous peine de sanctions (à définir).

En complément le SNE-FSU a renouvelé les demandes suivantes :

- les salariés en DR doivent bénéficier d'une présentation d'OscarH identique à celle des services centraux,
- la nouvelle méthode de calcul des congés payés, au prorata, pour les temps partiels doit être transmise et discutée avant sa mise en place,
- les impacts de ce nouvel outil sur le personnel de la DRH doivent être communiqués

Compte tenu de l'absence de garanties et du manque d'information sur les points listés ci-dessus, et dans l'attente de leur fourniture par la direction, le SNE-FSU, rejoint par la CGT, a refusé de voter sur le sujet lors du CE du 28 mai 2013.

Nous vous tiendrons au courant des suites. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou remarque : sne@ademe.fr